

# Réglementation pour accéder au piétonnier de LLN

- **Accès libre** sur la Dalle **entre 06h00 et 10h00** du **lundi au samedi** – sans autorisation préalable – **uniquement pour le chargement / déchargement.**

=> pour le centre de LLN : par l'accès à la Voie des Hennuyers ou le Chemin des Sages

=> pour le Quartier Courbevoie : par la RN4

- **Pour accéder à la Dalle après 10h00, vous devez vous procurer une clé.**

Comment faire ?

=> **La veille ou le jour de l'événement**, vous pouvez venir chercher la clé en nos bureaux :

Rue du Monument, 54 à Ottignies  
Bureaux ouverts :  
du lundi au jeudi de 08h00 à 11h45 et de 12h30 à 15h30 – vendredi de 08h00 à 11h45

=> Une caution est à verser : 200.- € UNIQUEMENT par Bancontact en nos bureaux.

Celle-ci vous est reversée dans les 10 jours après restitution de la clé.

=> Pour le laissez-passer, il est utile et nécessaire de nous fournir les plaques d'immatriculation du/des véhicules.

- **Notes importantes !**

=> Pour le centre de LLN, les véhicules ne peuvent pas dépasser 10 Tonnes en charge.

=> Pour le quartier de Courbevoie, les véhicules ne peuvent pas dépasser 26 Tonnes en charge.

=> Aucun conteneur ne peut-être déposé sur les parties piétonnes de Louvain-la-Neuve.

=> Les kots/studios doivent **obligatoirement** effectuer les déménagements / emménagements du lundi au samedi entre 06h00 et 10h00.

=> Pour le centre de Louvain-la-Neuve, veuillez tenir compte des jours de marché (mardi et samedi toute la journée).

- **Il est interdit de déménager / emménager sur la Dalle de LLN le dimanche**

**Souhait d'informations complémentaires ?  
Contactez-nous au 010/43.63.18 ou 010/43.63.66**